

L'État doit trancher sur le futur parc solaire à Saucats

Jean-Denis Renard



Mathieu Le Grelle, directeur développement d'Engie, et Olivier Rémy, directeur du projet Horizeo, hier à Bordeaux. STÉPHANE LARTIGUE / SO

Les porteurs du méga-projet girondin Horizeo ont déposé leur dossier auprès des services de l'État. Ils visent une autorisation d'ici un an pour démarrer la construction de ce parc solaire hors norme et le mettre en service en 2027-2028

Il était moins une. La loi interdit désormais les parcs solaires au sol qui nécessitent un défrichement de plus de 25 hectares. Concernant les projets dans la seringue qui dépassent ce gabarit, un délai de grâce court jusqu'au dimanche 10 mars pour déposer un dossier bouclé auprès des services de l'État. Pour Horizeo, le méga-parc photovoltaïque envisagé depuis trois ans sur des parcelles sylvicoles à Saucats, au sud de la Gironde, c'est fait. « Dans les temps, sans avoir eu besoin d'accélérer », assure Olivier Rémy, le directeur de ce projet qui unit les forces d'Engie et de Neoen.

Au départ, le projet était aussi géant que facile à retenir dans ses chiffres clés : 1 000 hectares de panneaux solaires et un gigawatt de puissance à aménager sur une aire d'étude de 2 000 hectares. Des « briques technologiques » complétaient l'ensemble : un électrolyseur pour fabriquer de l'hydrogène, un centre de stockage de données numériques, des batteries et des parcelles dédiées à l'agrivoltaïsme – la combinaison des ombrières et des cultures. Seul l'agrivoltaïsme a survécu : 8,5 hectares sur l'emprise sont promis à l'agriculture, avec 2,5 hectares équipés d'ombrières.

Pour le reste, Horizeo a minci. Le projet solaire à proprement parler ne comprend plus « que » 680 hectares, avec des espaces augmentés entre les rangées de panneaux. « On a dédensifié, il y aura 3,50 mètres de bord à bord. Dans cette configuration, nous aurons 350 hectares de modules photovoltaïques », détaille Matthieu Le Grelle, le directeur du développement chez Engie. Au final, la puissance du parc serait fixée à 820 mégawatts (0,82 gigawatt) pour une production électrique annuelle prévue de 1,06 térawattheure (TWh). Pour donner un ordre de comparaison, les quatre réacteurs de 900 mégawatts de la centrale nucléaire EDF du Blayais, à Braud-et-Saint-Louis, en Gironde, ont « craché » 18,4 TWh en 2023, soit dix-huit fois plus. Le différentiel s'explique pour partie par le caractère intermittent de l'énergie solaire. Par définition, il ne peut pas y avoir de production la nuit. L'investissement s'inscrit lui aussi à la baisse : 600 millions d'euros au lieu du milliard initialement agité. Engie, allié à la Caisse des dépôts, pèse pour 60 %, Neoen pour 40 %.

600 millions d'euros au lieu du milliard initialement agité. Engie, allié à la Caisse des dépôts, pèse pour 60 %, Neoen pour 40 % »

Le souvenir des feux de l'été 2022

Cette réduction de voilure n'est pas une surprise. Elle avait été annoncée dès le 1^{er} juin 2023 dans le cadre du comité de suivi du projet. Elle résulte de la concertation qui s'est déroulée durant plusieurs mois à la charnière de 2021 et 2022, sous la houlette de la Commission nationale du débat public. Comme il fallait s'y attendre, de vives oppositions s'y sont exprimées. Premier point dur, le changement de destination des sols, de l'exploitation du pin maritime (sur un cycle de vingt-huit ans) à l'énergie solaire. Couper des arbres pour y installer des panneaux, ça passe mal, quand bien même les parcelles concernées n'ont rien d'un trésor écologique et qu'elles sont encloses. Le risque incendie en a aussi effrayé certains, à la lumière des feux géants qui ont parcouru la Gironde en juillet-août 2022, à La Teste-de-Buch et à Landiras/Belin-Béliet. La question des inondations a par ailleurs été soulevée sur le territoire. Dans quelle mesure la suppression de centaines d'hectares de pins n'irait pas amoindrir la capacité de pompage de la végétation ? Selon les porteurs du projet, tous ces sujets sont explorés par des études en cours ou d'ores et déjà bouclées. Le possible dégagement de chaleur du parc solaire a également été passé au crible. « Le bilan est meilleur qu'en milieu forestier », assure Matthieu Le Grelle.

Le maintien de la biodiversité

Par un système de vases communicants, les espaces dévolus au maintien ou à la restauration de la biodiversité sortiraient gonflés de cette nouvelle mouture, avec 450 hectares dédiés dans l'enceinte du projet, des parcelles de pins qui resteraient en exploitation sylvicole classique et d'autres qui seraient laissées en vieillissement. Obligés de compenser par des boisements les superficies à défricher, Engie et Neoen les auraient identifiées en Gironde pour l'essentiel, soit sur d'anciennes parcelles dévastées par les tempêtes, soit sur des terrains viticoles promis à l'arrachage.

La balle est maintenant dans le camp de l'État, sollicité pour le permis de construire et pour l'autorisation environnementale unique. Cette période d'instruction devrait s'étirer sur un an et se clore par l'enquête publique. Si le projet va jusqu'à son terme, les travaux pourraient démarrer en 2025 pour une durée de dix-huit mois et une mise en service graduelle à l'horizon 2027-2028.



*L'aire d'étude du parc photovoltaïque Horizeo, à Saucats, au sud de la Gironde. ARCHIVES
GUILLAUME BONNAUD / SO*